



23 AVR 2025

DÉCISISON D'ATTRIBUTION N° 25/IN/DG/DGA/SC/BMA/Sm/2025 DU

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NORMALE N°25/001/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/Sm DU 12/03/2025 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) UPS + AVR, AVEC TRANSPORT, POSE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DU PERSONNEL A L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

Maitre d'Ouvrage,

Vu le Décret n°2023/500 du 08 novembre 2023 portant réorganisation de l'Imprimerie Nationale;

Vu la résolution N° 04/IN/CA de la 46^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Imprimerie Nationale du 17 avril 2024, fixant les Directives de Gestion des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale ;

Vu les Directives de Gestion des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale du 17 avril 2024 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert En Procédure D'urgence 25/001/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/Sm du 12/03/2025 relatif à la fourniture de trois (03) UPS+ AVR, avec transport, pose, installation, mise en service et formation du personnel à l'Imprimerie Nationale du Cameroun;

Vu le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres du 15 avril 2025 ;

Vu le procès-verbal de restitution des travaux de la Sous-commission d'Analyse des Offres N° 0002891 à 0002893 du 17 avril 2025.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er}: L'Appel d'Offres National Ouvert En Procédure D'urgence 25/001/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/Sm du 12/03/2025 relatif à la fourniture de trois (03) UPS+ AVR, avec transport, pose, installation, mise en service et formation du personnel à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, est attribué à L'entreprise ETS RADION GLOBAL SERVICE Yaoundé, Tél : 693 88 98 50/ 670 080 394, aux conditions suivantes :

| MONTANT FCFA HTVA | MONTANT FCFA TTC | DELAI D'EXÉCUTION |
|---|---|-----------------------------|
| Soixante-Dix-huit millions trente-cinq mille (78 035 000) | Quatre-Vingt-Treize millions cinquante-six mille sept-cent-trente-sept (93 056 737) | Quatre-vingt-dix (90) jours |

ARTICLE 2: L'entreprise ETS RADION GLOBAL SERVICE devra prendre l'attache du Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale pour la préparation du projet de Marché.

ARTICLE 3: La présente décision qui vaut notification de l'attribution du Marché à L'entreprise ETS RADION GLOBAL SERVICE, est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

Conie
- CIPM-IN
- ARMP

